TRIBUNAL ADMINISTRATIF du Québec

PAR COURRIEL
[redacted]

Montréal, le 18 février 2021

[redacted]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2020-2021-493

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 5 février, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec deux décisions du TAQ, soit :

- *Ville de Laval* c. *Les attaches de remorques universelles GTJL inc.*, T.E., 065-34-000479-875, 1989-12-01;
- *Ville de Beauport* c. *Rodrigue,* T.E., 020-34-000242-856, 1989-04-19.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ces décisions. Donc, vous trouverez en pièce jointe les deux décisions, lesquelles peuvent vous être communiquées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril
Directrice des affaires juridiques
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décisions